



*Département Opinion
et Stratégies d'Entreprise*

pour



Observatoire des politiques publiques :

15^{ème} enquête

Le jugement des hauts fonctionnaires sur la réforme des administrations et la RGPP lors du prochain quinquennat

Avril 2011



Etude réalisée par l'Ifop pour :

Acteurs Publics

Echantillon :

Échantillon de **234 agents de la fonction publique de catégorie A.**

Cet échantillon a été extrait du panel d'acteurs publics de l'Observatoire des Politiques Publiques mis en place par *Acteurs publics* et l'*Ifop*.

Mode de recueil :

Les interviews ont eu lieu par questionnaire auto-administré en ligne (*CAWI - Computer Assisted Web Interviewing*).

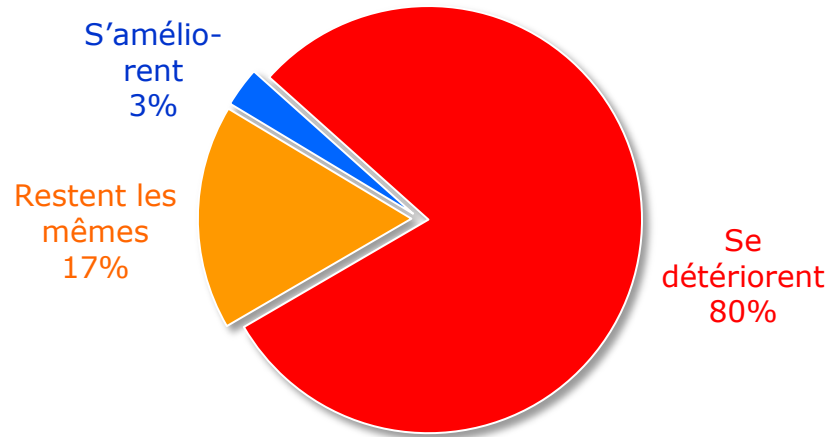
Dates de terrain :

Du 11 au 14 avril 2011

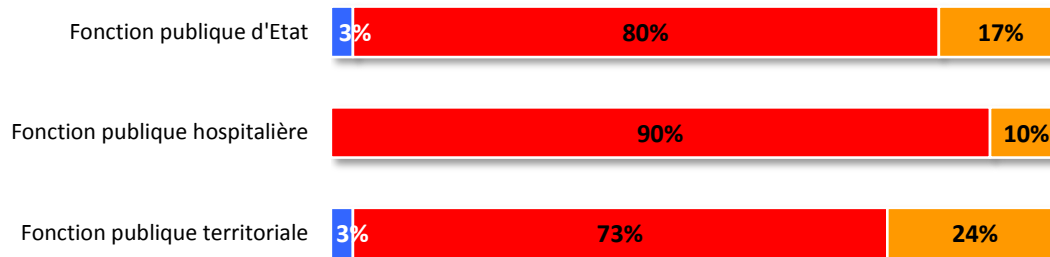
A | Indicateurs permanents

Question : D'une manière générale, diriez-vous qu'avec les réformes en cours dans le service public, votre environnement et vos conditions de travail s'améliorent, se détériorent ou restent les mêmes ?

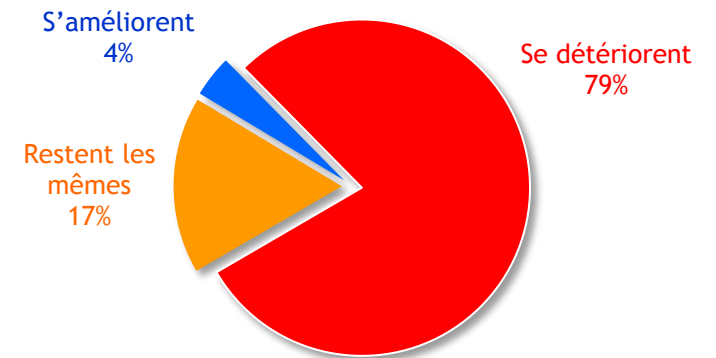
Avril 2011



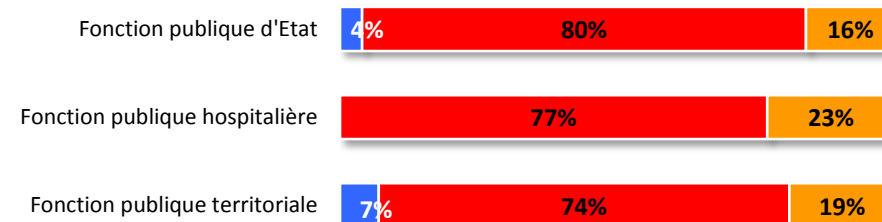
Selon le type de fonction publique :



Rappel Mars 2011

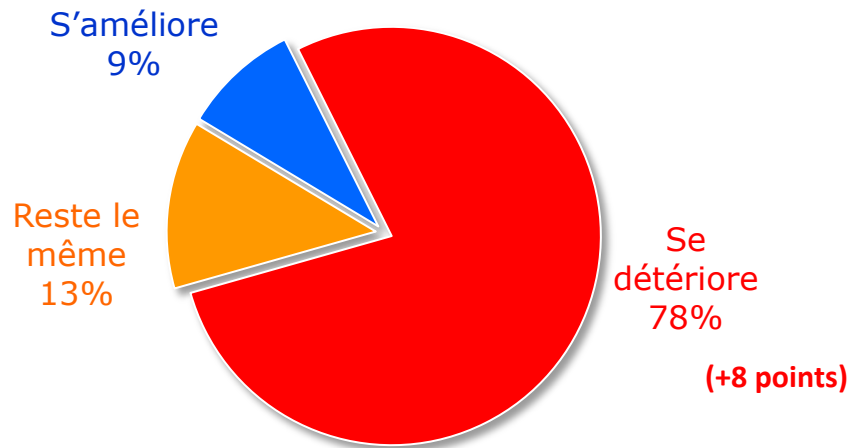


Selon le type de fonction publique :

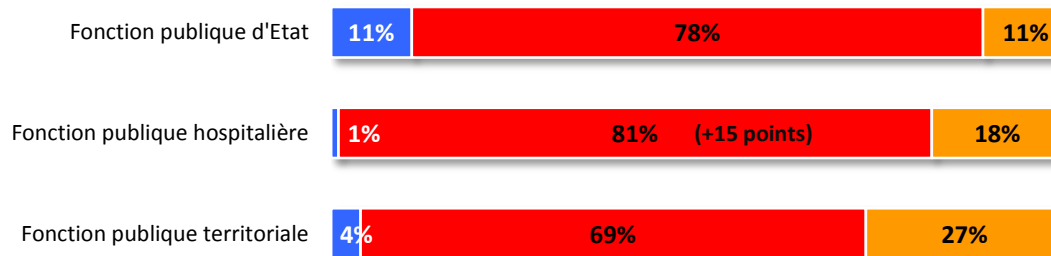


Question : Et diriez-vous qu'avec les réformes en cours dans le service public, le service rendu aux usagers s'améliore, se détériore ou reste le même ?

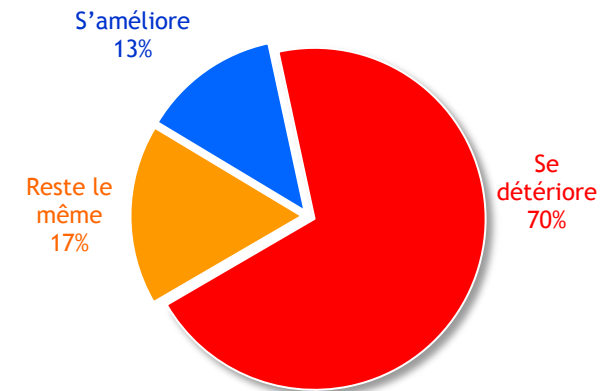
Avril 2011



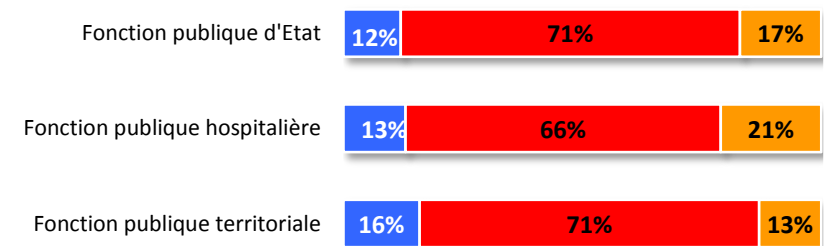
Selon le type de fonction publique :



Rappel Mars 2011

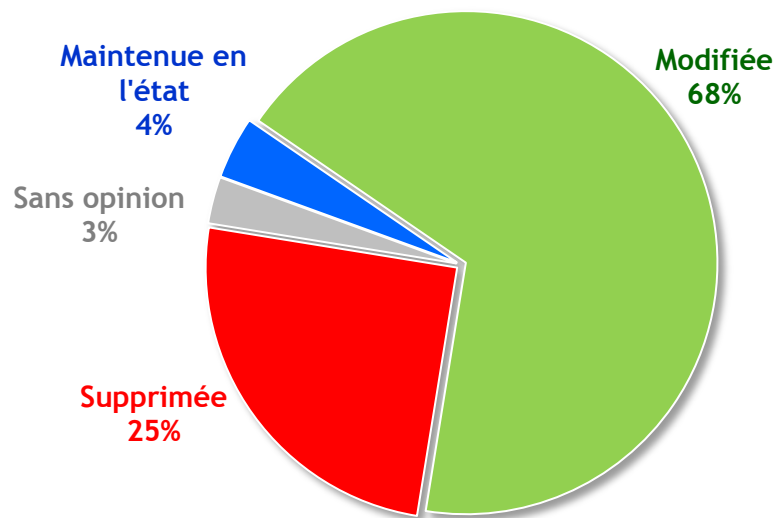


Selon le type de fonction publique :

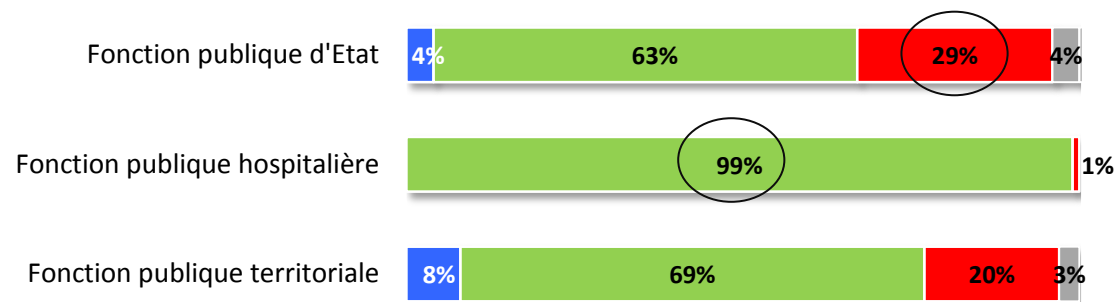


B | Le jugement des hauts fonctionnaires sur la RGPP pour le prochain quinquennat

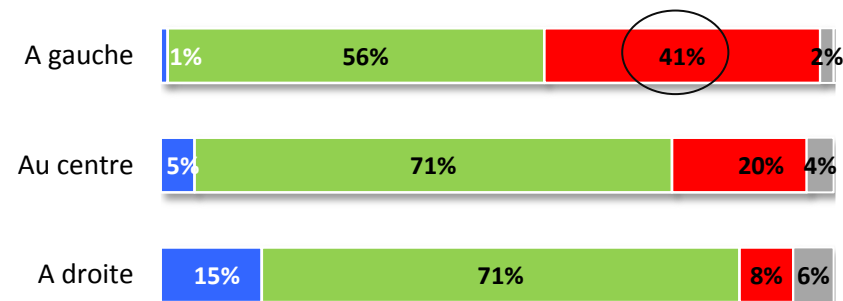
Question : A l'occasion du prochain quinquennat, souhaitez-vous que la RGPP (Révision générale des politiques Publiques) soit maintenue en l'état, modifiée ou supprimée ?



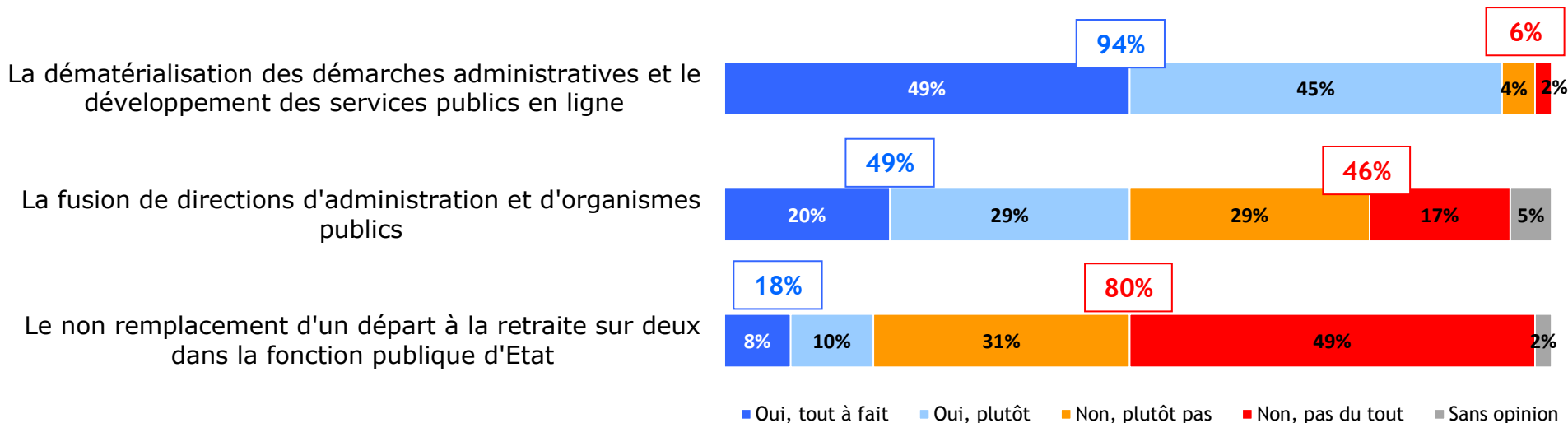
Selon le type de fonction publique :



Selon le positionnement politique :

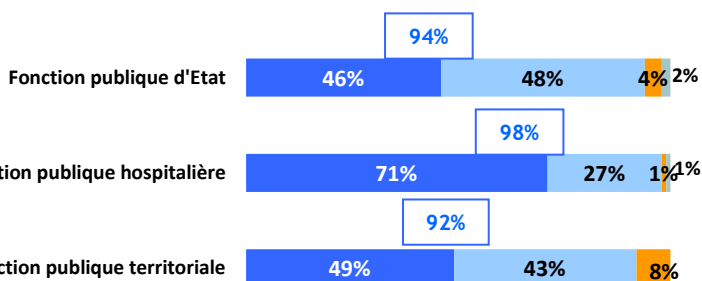


Question : Pour chacune des mesures suivantes de la RGPP, pensez-vous qu'elle doit être poursuivie ou non après 2012, pour le prochain quinquennat ?

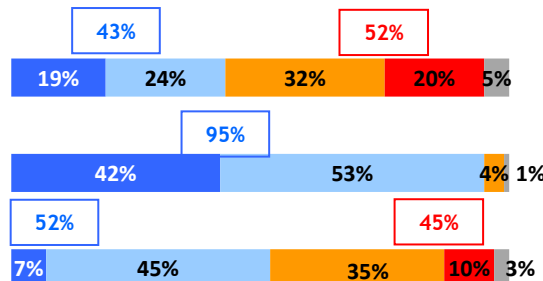


Selon le type de fonction publique :

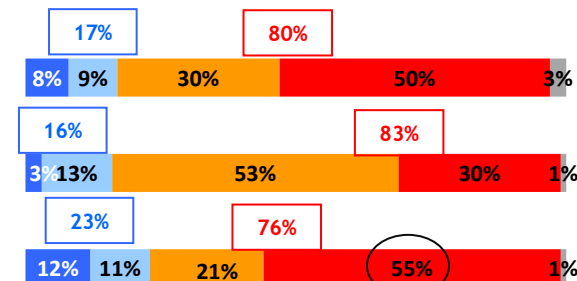
La dématérialisation des démarches administratives et le développement des services publics en ligne



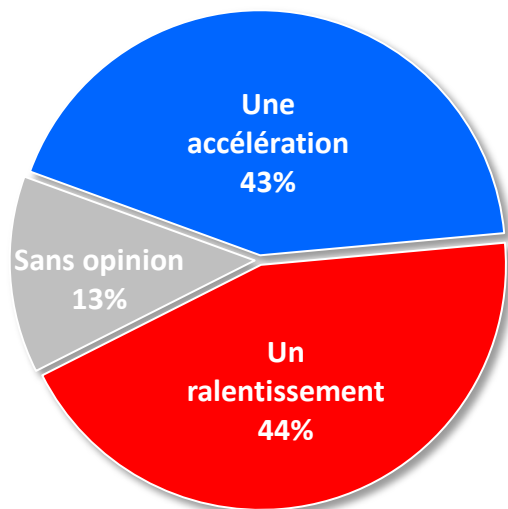
La fusion de directions d'administration et d'organismes publics



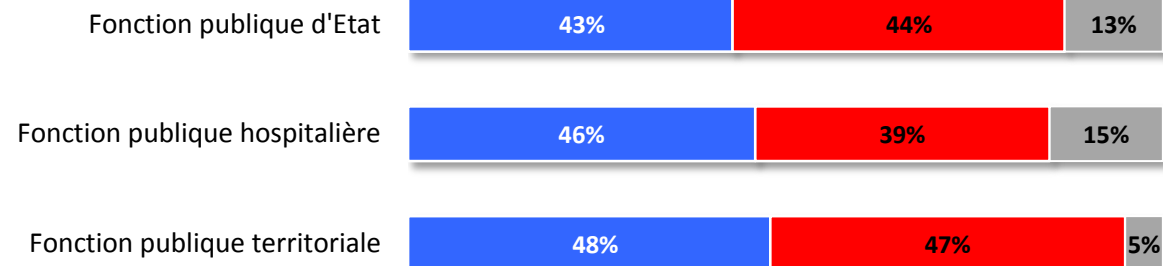
Le non remplacement d'un départ à la retraite sur deux dans la fonction publique d'Etat



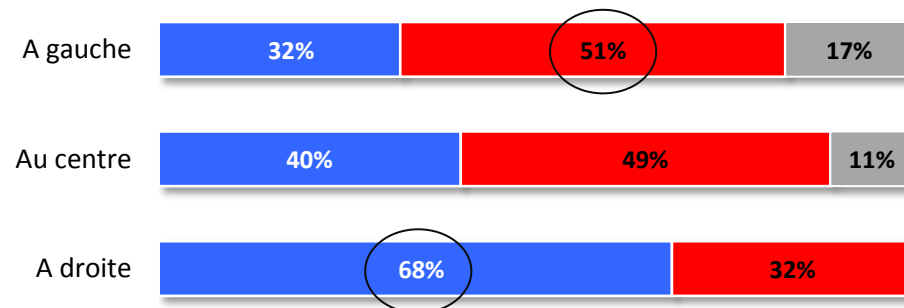
Question : Lors du prochain quinquennat, seriez-vous favorable à une accélération ou à un ralentissement de la réduction des déficits publics en France ?



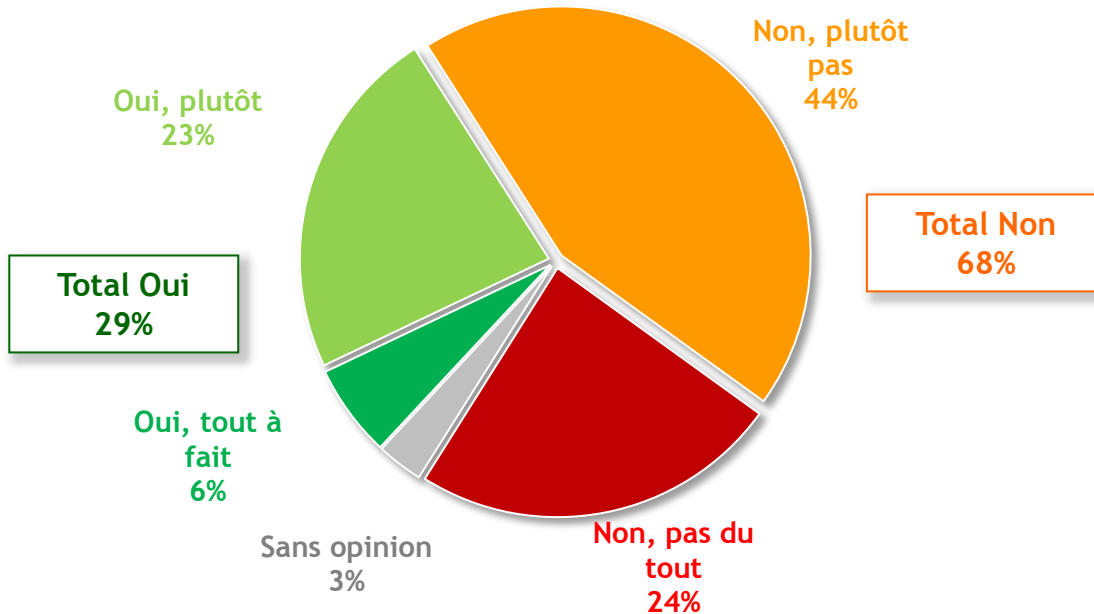
Selon le type de fonction publique :



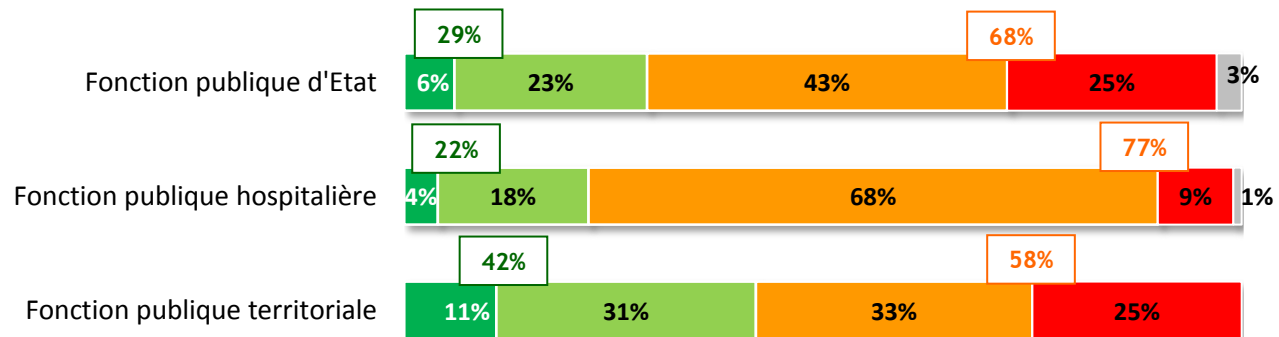
Selon le positionnement politique :



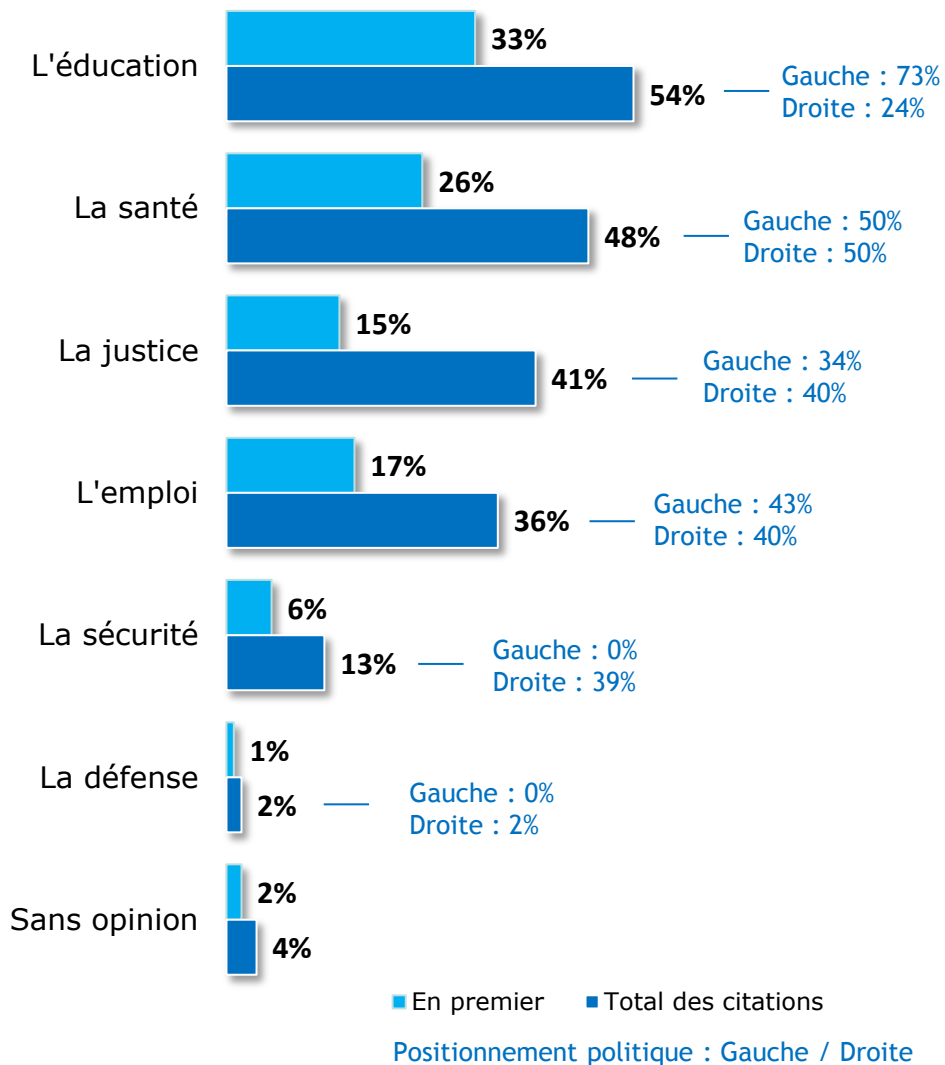
Question : Lors du prochain quinquennat, seriez-vous favorable ou non à de nouveaux transferts de compétences et de missions aux collectivités territoriales ?



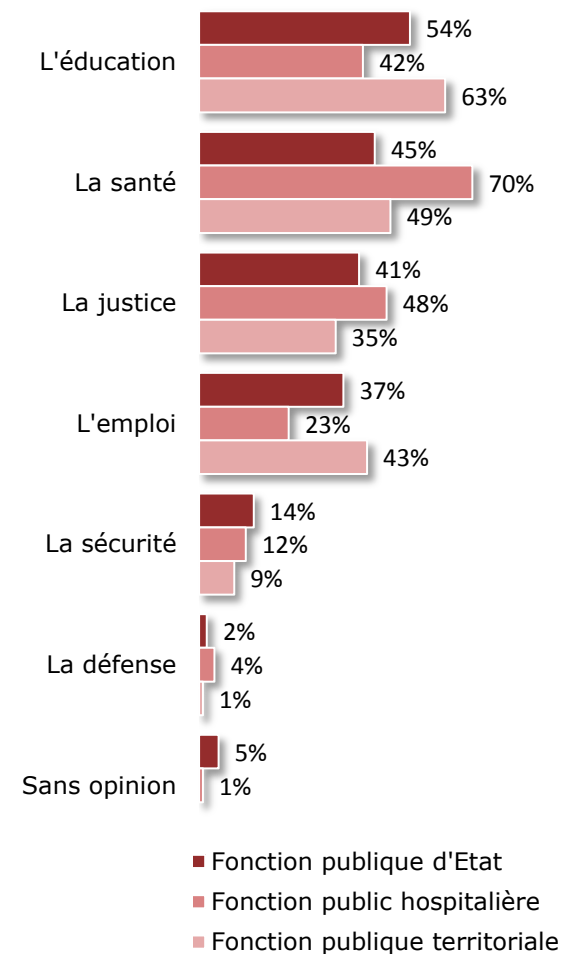
Selon le type de fonction publique :



Question : Parmi les missions de service public suivantes, quelles sont celles auxquelles il faudrait selon vous attribuer, en priorité, davantage de moyens après 2012 ? En premier ? En second ?



Récapitulatif : « Total des citations »



Question : Pour terminer, quelles sont toutes les remarques que vous souhaiteriez ajouter au sujet de la RGPP dans la perspective du prochain quinquennat ? (Question ouverte - réponses spontanées)

« Il faut continuer les réformes RGPP mais mieux valoriser ET les résultats pour les usagers ET les efforts des agents du service public de l'Etat et Hospitalière qui œuvrent avec très peu de moyens désormais. Le contraste avec la fonction publique territoriale est patent ! » (Fonction publique d'Etat)

« La logique purement comptable de la RGPP ne peut qu'amener à une détérioration des conditions de travail des fonctionnaires et du service offert aux bénéficiaires. » (Fonction publique d'Etat)

« Il faut absolument repenser globalement l'intervention de l'Etat et en particulier revoir l'organisation régionale des politiques publiques . Il y a une multiplication d'organisations publiques qui s'occupent - presque - des mêmes politiques (sur l'emploi et/ou l'éducation/formation et/ou la santé et/ou les transports) on n'y comprend plus rien !) : un état déconcentré, plus la Région, plus toutes les collectivités locales... c'est beaucoup trop. Et l'arrivée du conseiller territorial ne règle que la question des élus, pas celles des services techniques ! » (Fonction publique d'Etat)

« La RGPP ne fonctionne pas parce qu'elle a été engagée de manière autoritaire (fausse concertation avec les acteurs) et brutale (aucune souplesse - réductions d'effectifs aveugles et purement mathématiques [supprimer un poste sur deux n'a aucun sens]). Comme toute réforme d'importance, elle ne pourra évoluer favorablement que si elle est expliquée aux agents et mise en œuvre de manière intelligente en tenant compte des situations particulières de chacun des secteurs concernés. » (Fonction publique d'Etat)

« Les principes de la RGPP sont bons mais leur mise en œuvre s'apparente à un démantèlement brutal du service public sans que les solutions alternatives à la disparition de certaines structures n'aient été expertisées. De plus, les effectifs sont réduits et les services supprimés sans que les textes réglementaires et législatifs applicables aient été supprimés ou allégés. Les réglementations sont toujours aussi lourdes et complexes mais il y a de moins en moins d'agents pour les appliquer. » (Fonction publique d'Etat)

« Un revirement de 180° de la RGPP actuelle qui verrait une augmentation des fonctionnaires pour cette fois-ci augmenter le service rendu aux usagers et avoir un vrai service public au service de tous les publics. Ces mesures auraient un impact direct sur l'emploi, donc le pouvoir d'achat, donc un meilleur résultat économique, donc à terme une diminution des déficits. » (Fonction publique d'Etat)

« La RGPP n'est pas la Révision Générale des Politiques Publiques, mais la Réduction Globale des Personnels Publics... autrement dit, il n'y a pas de recherche d'une meilleure efficacité, d'une réflexion approfondie sur la raison d'être de la fonction publique et de l'action publique surtout de l'État.... » (Fonction publique d'Etat)

« L'efficacité doit être recherchée sans pour autant remettre en cause la finalité, à savoir le bien public et la justice sociale, ce qui est loin d'être le cas dans les réformes actuelles de l'organisation de l'Etat. La solution passe, à mon avis par un transfert de plus de responsabilités sur les territoires et un réel transfert des moyens d'actions juridiques et financiers » (Fonction publique d'Etat)

« L'harmonisation des statuts et des régimes de rémunération est une attente forte exprimée par les agents. » (Fonction publique d'Etat)

Question : Pour terminer, quelles sont toutes les remarques que vous souhaiteriez ajouter au sujet de la RGPP dans la perspective du prochain quinquennat ? (Question ouverte - réponses spontanées)

- « Poursuivre les réorganisations dans la fonction publique d'Etat, mais avec discernement. La politique "aveugle" du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux aboutit à des incohérences que personne ne peut comprendre. Cela ne veut pas dire pour autant qu'il ne faut pas poursuivre les efforts d'optimisation des moyens, mais qu'il faut encourager leurs mutualisations dans le cadre d'un plan directeur établi de manière transparente et dans la concertation (à défaut de négociation). » (Fonction publique hospitalière)
- « La décélération des déficits publics devrait être poursuivie, mais de façon ciblée. Dans le domaine de la santé, qui est le mien, progrès médical et vieillissement de la population rendent difficiles les positions de principe, sauf à faire des choix drastiques qui, éthiquement et humainement parlant, sont quasi-impossibles et de toutes façons ne doivent pas être les nôtres. » (Fonction publique hospitalière)
- « Avant de lancer les réformes structurelles, il faudrait s'assurer de leur faisabilité (exemple : la dématérialisation des pièces des marchés publics n'est pas acceptée par les services extérieurs du ministère qui en prône la généralisation) et former les cadres de la Fonction publique. » (Fonction publique hospitalière)
- « La RGPP est une nécessité mais elle implique une mise en œuvre plus respectueuse des compétences, ce qu'elle a méprisée en partie car polluée par des annonces politiques devenues négatives car faites de récupération des réalisations. Revenons à un dispositif guidé par les acteurs de terrain, certes selon des niveaux de responsabilités et de prises de décisions chaînées et écartons le discours trop politisé qui empêche les commis d'Etat (au sens large) de servir. » (Fonction publique hospitalière)
- « Les profs et les médecins comme les fonctionnaires territoriaux de gestion du service de proximité sont indispensables à la qualité de vie et la RGPP, si elle est justifiée intellectuellement, n'est pas réaliste dans son application prévue et en cours. » (Fonction publique territoriale)
- « Raisonner "service public" en direction des citoyens (pas des clients). » (Fonction publique territoriale)
- « Pragmatisme et humanisme seraient les bienvenus dans une application raisonnée et raisonnable du concept de RGPP » (Fonction publique territoriale)
- « La RGPP = comment désorganiser ce qui fonctionne ! » (Fonction publique territoriale)
- « Réorganiser les services publics pour répondre aux évolutions de la société est une nécessité (concentration urbaine, vieillissement, rupture sociale, nouveaux modèles familiaux, nouveaux modèles d'échanges, ..). Cette réorganisation doit s'effectuer dans le cadre de fondamentaux républicains très clairement réaffirmés en particulier l'égalité entre les citoyens garantie fermement par l'Etat. C'est autour de fonctions régaliennes dont le contour doit être réétudié que les priorités d'organisation doivent être repensées. » (Fonction publique territoriale)

A douze mois de la prochaine grande échéance électorale, Acteurs Publics et l'Ifop, dans le cadre de la 15^{ème} vague d'enquête de l'Observatoire des Politiques Publiques ont choisi de s'intéresser au ressenti des cadres de la Fonction Publique sur l'évolution de la RGPP pour les cinq prochaines années.

La RGPP telle qu'elle est mise en œuvre aujourd'hui ne convient que très peu aux hauts fonctionnaires, toutes fonctions confondues. Dans la perspective du prochain quinquennat, rares sont ceux qui souhaitent la reconduire en l'état (4%). Plus des deux tiers des agents interrogés (68%) souhaitent qu'elle soit modifiée et un quart d'entre eux partage même un ressenti plus extrême en appelant de leurs vœux la suppression d'une des réformes emblématiques du quinquennat de Nicolas Sarkozy (25%). Ce jugement est fortement exprimé dans la fonction publique d'Etat et par les cadres se déclarant proches de la gauche (respectivement 29% et 41%).

Parmi les diverses mesures incluses dans la RGPP, seule la dématérialisation des démarches administratives et le développement des services publics en ligne bénéficient d'un soutien unanime (94%), un jugement qui fait consensus au sein des trois fonctions. S'agissant du non remplacement d'un départ à la retraite sur deux dans la fonction publique d'Etat, les jugements sont tranchés et s'inscrivent en adéquation avec ce que l'Ifop a régulièrement mesuré auprès du grand public : 8 agents sur 10 ne souhaitent pas que cette mesure soit reconduite et près d'un sur deux ne le souhaite même pas du tout (49%). En revanche, la poursuite de fusion de directions d'administration et d'organismes publics suscite davantage de débat. 49% des cadres de la fonction publique d'Etat souhaitent la poursuite de ces fusions, 46% y sont opposés. Si dans la territoriale et dans la fonction publique d'Etat les avis sont assez partagés, en revanche dans la fonction publique hospitalière, l'adhésion à cette mesure est unanime (95%, soit un écart de 46 points avec la moyenne).

Un autre point de clivage se fait jour entre les hauts fonctionnaires interrogés : le rythme à donner à la réduction des déficits publics pour le prochain quinquennat. Les opinions apparaissent très partagées : 43% des agents se déclarent plutôt favorables à une accélération du processus contre 44% qui souhaitent un ralentissement. Alors que cette ligne de fracture se retrouve dans des proportions similaires dans les trois fonctions publiques, le positionnement politique constitue un critère clivant. Une majorité des hauts fonctionnaires se déclarant de gauche se prononce en effet en faveur d'un ralentissement des mesures permettant la réduction des déficits publics (51%). Dans le même temps, plus des deux tiers de ceux se positionnant à droite souhaitent pour le prochain quinquennat que le processus soit accéléré (68%).

A la question de nouveaux transferts de compétences et de missions aux collectivités territoriales lors du prochain quinquennat, les cadres interrogés se déclarent majoritairement réticents (68%). Dans le détail, les répondants issus de la fonction publique territoriale se distinguent assez logiquement en faisant part d'une adhésion supérieure de 13 points à la moyenne (42% ; celle-ci reste néanmoins minoritaire). A l'inverse, les cadres de l'hospitalière expriment le rejet le plus important (77%).

Enfin, s'agissant des missions de service public perçues comme prioritaires par les hauts fonctionnaires et pour lesquelles davantage de moyens devraient être débloqués, deux enjeux se détachent : l'éducation et la santé (respectivement 54% et 48% de citations), suivies de la justice (41%) et de l'emploi (36%). La sécurité et surtout la défense avec respectivement 13% et 2% de citations sont citées de manière nettement plus secondaire. Ce classement des priorités perçues varie entre les trois fonctions publiques. Ainsi, l'éducation arrive largement en tête chez les cadres de la fonction publique territoriale (63%) et de manière moins affirmée dans celle d'Etat (54%). Logiquement, c'est dans l'hospitalière que la santé constitue la mission à soutenir en priorité après 2012 (70%, soit 16 points de plus que la moyenne). Le positionnement politique des répondants est également très clivant sur cette question : une nette majorité des hauts fonctionnaires se disant proches de la gauche exprime l'attente d'un renforcement des moyens pour l'éducation (73%) alors qu'à peine un répondant sur quatre se situant à droite fait part de cette demande (24%).

Les écarts « gauche-droite » s'avèrent moins prononcés sur les autres missions de service public, à l'exception notable de la sécurité. En effet, sur cette thématique, traditionnellement privilégiée à droite, les hauts fonctionnaires de cette famille politique la désignent nettement comme prioritaire pour 2012 (39%).

Frédéric Dabi - Directeur du département Opinion et Stratégies d'Entreprise

Adeline Merceron - Chef de Groupe